



Commune de BERTRANGE

AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine Schmit
26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

pour 7 forages géothermiques à Bertrange, 18 rue des Erables,

a été introduite par la société CSD Ingénieurs Luxembourg s.a., au nom et pour le compte du Fonds du Logement

auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 18.09.2024.



Bertrange, le 25 septembre 2024

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau.



Bertrange, le 25 septembre 2024

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire